

## PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
Auvergne-Rhône-Alpes

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par : Brigitte BARTHELET  
Téléphone : 06-82-18-40-00  
Courriel : [sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

### Comité technique du Diois du 30/01/2018 à Die

#### *Lutte contre la flavescence dorée et son vecteur*

#### **Participants**

BAÏETTO JOËL: Référent / COMM TECH / CA	LAFARGUE MARIE: SYNDICAT
BARNIER OLIVIER: Référent / COMM TECH / CA	LOMBARD FABIEN: Référent /CA
BARTHELET BRIGITTE: SRAL	MEJAN ISABELLE: CHAMBRE AGRICULTURE
BEC DENIS: FREDON	MONGE FRANCK: COMM TECH / CA
BONNAFOND BENOIT: Référent	GRANON REMI: Référent
BRETAGNOLLE FELIX: Référent	MOUYON BRUNO: Référent
BROCCHIERI SOPHIE: SYNDICAT	PAPE SEBASTIEN : Référent /CA
BRUN NATHALIE : Référent / CA	POISSON ALINE: FDGDON
CASCHETTA GENEVIEVE: SRAL	RABEL OLIVIER: Référent
DECORSE ANNA: VITICULTRICE	RASPAIL FREDERIC: Référent / COMM TECH
FERMOND NICOLAS: COMM TECH	SIBOURG Jean-Christophe: Référent
FERREYRA SOPHIE: SYNDICAT	VINCENT JEROME: Référent
GARCIA OLIVIER: CHAMBRE AGRICULTURE / COMM TECH	

#### **Excusés :**

BEGOU MATTHIEU: Référent	TEYSSOT JACKY: COMM TECH / CA
CHAIX RENAUD : Référent / COMM TECH / CA	THOME AURELIE: Référent /CA
POULET EMMANUEL: COMM TECH / CA	WEBER CHLOE: COMM TECH
REY OLIVIER : Référent / COMM TECH / CA	

#### **Ordre du jour :**

- bilan suivi biologique 2017
- bilan prospection 2017
- analyse de risque pour 2018
- perspectives de lutte 2018
- questions diverses

Sujet	Observations	Suites
Suivi biologique du vecteur		
Bilan des contaminations	Aurel en voie d'assainissement Barsac : légère dégradation Pontaix : très faible contamination Vercheny : Contamination en baisse en 2016 mais légère hausse en 2017	
CMO arrachages 2016	155 ceps situés sur 52 parcelles sur 3 communes	Suivi des CMO NC : 1 cep non arraché à recontrôler en 2018 Bonne application des mesures de lutte dans l'ensemble
Prospection	Très bonne implication des référents communaux Respect du calendrier de prospection : du 4 septembre au 03 octobre vitesse de prospection plus faible en raison du morcellement et de la dispersion du vignoble.(2.8ha/jour/personne)  71 structures engagées 1070.01 ha prospectés sur les 1082.38 ha prévus dont 532.08 en zone de foyer et 537.93 hors foyer 1637 ha facturés 19 salariés Redevance : 5 opérateurs n'ont pas encore réglé 2016 : 10.000 euros de déficit 2017 : 6000 euros de bénéfice (les coûts salariés internes du syndicat ne sont pas comptés). Les communes limitrophes ont été prospectées deux années de suite et ne seront pas vues de façon exhaustive en 2018	Rotationnel à poursuivre pour la campagne 2018 644 ha non prospectés en 2017 seront prospectés en 2018. Problème de positionnement hiérarchique entre les salariés du groupement d'employeurs et l'encadrement des équipes par la FREDON Emplois saisonniers Délai de démarrage des équipes le matin L'encadrement est à améliorer en 2018
Prospection des vignes mères et des environnements	La prospection des vignes mères a été faite par FranceAgrimer, le recensement et la synthèse des traitements insecticides envoyée au SRAL, pour ces VMG ont été faits par la CA26 pour le compte du syndicat qui est la structure inscrite auprès de FAM	Nouveautés 2017 : déclaration de traitement insecticide des vignes mères
Traitement insecticides 2018	Même dispositif de traitement qu'en 2017 voir relevé de décisions communal en annexe	Des contrôles traitement seront effectués en cours de campagne 2018
2018	Environ 1150 ha à prospecter en 2018.	Importance de la présence du référent communal au moment de la prospection de la commune

## Surveillance biologique du vecteur

Réseau de piégeage  
(selon cahier des charges DRAAF)

Le suivi biologique du vecteur sera assuré par la chambre d'agriculture avec un renforcement du réseau de piégeage sur les communes contaminées.

### Décisions du comité technique

CODE_INSEE	NOM_COMMUNE	SURFACE (CVI 2014)	statut 2017 pour PLO 2018	surveillance 2018	nbre de traitements 2018	justification décisions 2018
26001	Solaure-en-Diois	45,1877	SC	100% fine sur Aix ciblée sur Molières	0	Aix non surveillée en 2017 essaimage sur Molières
26011	Aouste-sur-Sye	25	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017
26015	Aubenasson	35,46	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017
26019	Aurel	182,45	FD2017	100% fine	2	FD-2017
26025	Barnave	60,07	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017
26027	Barsac	125,73	FD2017	100% fine	2	FD-2017
26035	Beaufort-sur-Gervanne	27,3671	SC	surveillance 2019	0	surveillée en 2017
26086	Châtillon-en-Diois	78,7637	SC	ciblée	0	essaimage
26113	Die	66,29	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017
26122	Espenel	59,5695	FD-ZT-2017-AUREL	100% fine	0	FD-2017
26159	Laval-d'Aix	50,05	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017
26167	Luc-en-Diois	0,7385	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017
26178	Menglon	73,244	SC	surveillance 2019	0	surveillée en 2017
26183	Mirabel-et-Blacons	35,1	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017
26195	Montclar-sur-Gervanne	43,79	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017
26204	Montlaur-en-Diois	13,6585	SC	ciblée	0	essaimage
26205	Montmaur-en-Diois	7,4805	SC	surveillance 2019	0	surveillée en 2017
26234	Piégros-la-Clastre	19,1306	SC	surveillance 2019	0	surveillée en 2017
26246	Ponet-et-Saint-Auban	60,4319	SC	surveillance 2019	0	surveillée en 2017
26248	Pontaix	62,61	FD2017	100% fine	2 sur zone sud et 0 au nord	FD-2017
26253	Poyols	4,5931	SC	ciblée	0	essaimage
26262	Recoubeau-Jansac	22,7247	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017

CODE_INSEE	NOM_COMMUNE	SURFACE (CVI 2014)	statut 2017 pour PLO 2018	surveillance 2018	nbre de traitements 2018	justification décision 2018
26289	Saillans	119,84	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017 essaimage
26296	Saint-Benoit-en-Diois	13,1183	SC	surveillance 2019	0	surveillée en 2017
26299	Sainte-Croix	41,69	SC	100% fine	0	non surveillée en 2017
26327	Saint-Roman	88,5705	SC	surveillance 2019	0	surveillée en 2017
26328	Saint-Sauveur-en-Diois	61,4021	SC	ciblée	0	essaimage
26346	Suze	58,951	SC	surveillance 2019	0	surveillée en 2017
26368	Vercheny	161,43	FD2017	100% fine	2	FD-2017
26371	Véronne	0,1944	SC	surveillance 2019	0	surveillée en 2017

ZT zone tampon de 500m  
 FD flavescence dorée  
 SC susceptible d'être contaminée  
 ciblée surveillance des parcelles à risque essaimage

Pour le directeur et par délégation,  
 La cheffe du pôle qualité et protection des végétaux,

  
 Geneviève CASCHETTA